

*Demain, la république — le projet du Québec profond* de  
Jean-Louis Bourque, Québec, Éditions La Liberté, 1992, 222 p.

Claude Désaulniers

Numéro 24, automne 1993

La politique étrangère des grandes puissances après la guerre froide

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040325ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040325ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Désaulniers, C. (1993). Compte rendu de [*Demain, la république — le projet du Québec profond* de Jean-Louis Bourque, Québec, Éditions La Liberté, 1992, 222 p.] *Revue québécoise de science politique*, (24), 161–164.  
<https://doi.org/10.7202/040325ar>

---

***Demain, la république — le projet du Québec profond.***  
de Jean-Louis Bourque, Québec, Édition La Liberté, 1992,  
222 pages.

Ce livre, comme l'indique son titre, plaide en faveur de la souveraineté du Québec. Préfacé par Bernard Landry, on y retrouve une présence certaine du Parti Québécois. Le projet d'actualiser l'ouvrage de René Lévesque *Option Québec* (1968) en constitue la trame. Cependant, le parcours de l'auteur propose une réflexion personnelle construite autour d'une approche historique, de la Nouvelle-France jusqu'à l'avènement du «Québec inc.».

L'ouvrage de Jean-Louis Bourque, politicologue et conseiller en affaires publiques, s'adresse à un large auditoire, en particulier aux jeunes qui désirent se positionner sur

l'avenir du Québec. Il se veut le fruit d'une série de réflexions déjà engagées, entre autres à l'intérieur d'articles publiés dans l'*Action Nationale* tels que «Pour ne pas disparaître : l'immigration, une solution à risque?» (1989) et «Jalon pour une constitution québécoise» (1990). Ainsi, l'auteur trace la démarche du projet souverainiste au Québec tout en discutant des enjeux afférents. Reconnaissance internationale, immigration, éducation, développement économique, protection de l'environnement, partage des actifs et passifs conjoints au fédéral en sont des exemples. En tout, douze chapitres se succèdent et se croisent afin d'étayer son argumentation.

Comme toile de fond à ce discours, se retrouve un appel aux valeurs fondamentales et à la social-démocratie, soit la liberté et la solidarité : «L'indépendance n'est pas une charte qui s'octroie, ce n'est pas une catégorie juridique : c'est une victoire qui s'arrache moins sur les autres que sur soi-même, moins par les armes que par les larmes de sueur, par la discipline et le travail» (L. Senghor).

Dans *Demain, la république*, l'auteur puise ses bases dans tous les milieux intellectuels. Ainsi, les idées de Michael Porter, Jane Jacobs côtoient celles de Diane Bellemare et d'Albert Jacquard sans opposition apparente. Le résultat est un projet social-démocrate où l'État maintient un rôle important tout en instaurant un cadre favorable aux lois du marché.

Alors, pourquoi la république? «Le but fondamental de l'Indépendance du Québec et de l'accession à la pleine souveraineté, c'est bien d'avoir tous les pouvoirs économiques, politiques, juridiques et constitutionnels précisément pour changer les choses qui ne sont pas en ordre et procéder à de grandes réformes devenues urgentes» répond Jean-Louis Bourque (p. 120). Il voit en elle l'aboutissement logique d'un peuple fondateur dont les aspirations n'ont jamais été comprises dans le cadre fédéral, qu'il s'agisse de l'intégration des immigrants ou, surtout, de développement économique et social.

Pour démontrer les barrières à la décentralisation décisionnelle, sont analysés successivement le refus des vingt-deux conditions du Parti Québécois et des cinq exigences du Parti Libéral, les propositions des rapports Allaire, Bélanger-Campeau et Beaudoin-Dobbie.

Dans cette perspective de doubles aspirations Québec/ROC («*rest of Canada*»), la république apparaît une alternative au fédéralisme paralysant. Elle devient l'instrument favorisant les changements qui s'imposent. À cet égard, les pistes suivantes sont proposées :

- la création d'un ministère de la Population composé de deux directions, soit celle de la famille et celle de l'immigration (p. 54);
- l'élaboration de mécanismes d'évaluation «objectifs» des enseignants par des tiers, la révision de la formation des maîtres et l'incitation à l'utilisation d'examen nationaux pour les étudiants (p. 78);
- l'élaboration d'une politique de plein emploi passant par l'aménagement du temps de travail, la gestion de l'emploi plutôt que du chômage, le partenariat à l'intérieur des entreprises, la recherche et le développement (p. 100);
- une privatisation partielle du domaine de la santé pour créer une saine concurrence et faire cesser le gaspillage (p. 117);
- la signature d'un traité de libre échange à quatre (p. 134);
- l'élaboration d'une politique de développement durable favorisant l'utilisation d'énergies alternatives, la taxation des combustibles polluants, l'assainissement des eaux à la source (p. 159);
- la délégation aux régions de pouvoirs importants touchant leur développement (p. 199).

Enfin, l'avènement de la nouvelle République représenterait l'opportunité de moderniser la Constitution et de créer une Cour de dernière instance québécoise pour l'interpréter. La nouvelle loi fondamentale du Québec pourrait contenir sa charte des droits et libertés ainsi qu'une charte environnementale. Jean-Louis Bourque termine avec une série de considérations sur le processus d'instauration de cette dernière.

*Demain, la république* a le mérite d'être à la fois simple et dense dans la mesure où on arrive à vulgariser un contenu complexe en une série de thèmes abordables. De plus, la réflexion de l'auteur est intéressante par son actualité (publiée quelques mois avant le déclenchement d'élections fédérales).

Aussi, la synthèse historique offerte s'avère rigoureuse sans tomber dans les détails appelés par un écrit se voulant plus scientifique.

Cependant, cette qualité de concision agace parfois, aucun enjeu n'y étant abordé en profondeur (c'est-à-dire une dizaine de pages sont consacrées à l'histoire du système d'éducation au Québec, à l'état de la situation et aux pistes de réflexion). Par ailleurs, on peut reprocher à cet ouvrage favorable à la souveraineté de chercher à tracer un portrait partiel et partial des relations Ottawa-Québec, à n'y voir que les aspects contraignants. En voulant «conscientiser» et informer, il serait important d'aborder les questions des francophones hors Québec, des coûts directs et indirects de l'avènement de la République du Québec pour le reste du Canada, notamment notre principal allié commercial.

Cela dit, *Demain, la république* de Jean-Louis Bourque demeure une excellente synthèse historique du projet de souveraineté au Québec tout en initiant des réflexions valables sur une série d'enjeux reliés à ce dernier.

Claude Désaulniers

*École nationale d'administration publique*